

## « Consciences de la Shoah <sup>1/</sup> »

Face à ces *Consciences de la Shoah* (au pluriel), Philippe Mesnard se situe d'emblée dans un espace critique, entre la tentation d'une mise en scène compassionnelle de la mémoire et celle d'un recueillement muet devant l'indicible, entre l'exemplarité du Bien exposée par Spielberg et le retrait silencieux du monde préconisé par Maurice Blanchot. Les deux attitudes lui apparaissent comme « deux frontières intérieures de ce que l'on pourrait appeler la conscience contemporaine du génocide des Juifs ». Conscience multiple donc, écartelé, hantée, dont l'historien israélien Tom Segev, sans aller jusqu'au mutisme de Blanchot, estime qu'elle a davantage besoin de litote que de dramatisation supplémentaire, offrant à « l'humanité une sorte d'Évangile de l'Holocauste ».

La structure même du livre est conforme au propos de l'auteur. Le montage des entretiens (Régine Robin, Emma Schnurr, Tom Segev, Eyal Sivan, Yeshayahu Leibovitz, André Mandouze, Maurice Rajfus, Rony Brauman, Tzvetan Todorov, etc.) et des interventions (Carlo Saletti, Philippe Corcuff, Valentina Pisanty, Imre Kertesz, ou encore Michel Celse et Pierre Zaoui, etc.), entrecoupé de développements thématiques nourris d'une vaste connaissance filmographique et iconographique, multiplie les « prises de vue » sur la complexité d'un événement catastrophique qui détermine le siècle. Elle permet ainsi de briser la temporalité linéaire de l'histoire au profit d'un travail incessant de remémoration critique.

Parcourant les « logiques de visibilité » liées

aux conditions de réception des discours mémoriels comme aux institutions commémoratives, Mesnard se livre à un patient mouvement de va-et-vient à travers lequel l'actualité du monde s'éprouve dans le miroir du génocide. À l'opposé des repentances moralisantes ou esthétisantes, il en résulte une repolitisation du travail de deuil débarrassé des arrièremonde, des arrièrepensées, comme de la rhétorique du soupçon et du complot : « Avant d'être aspiré par le tourbillon commémoratif, plus, avant d'être le principal moteur de ces tourbillons, si le génocide des Juifs a été, durant plusieurs décennies, un objet de non-reconnaissance et la source d'une hantise latente, c'est que les enjeux étaient ailleurs, non qu'ils étaient intentionnellement déniés et, encore moins, niés. » Aussi ne peut-on faire de l'histoire du génocide celle d'un simple « retournement de l'oubli en mémoire » ou « de la honte en gloire ». D'autant que, « parler au singulier de l'occultation du génocide [à propos de la célébration résistancialiste et antifasciste des camps nazis] consiste en un abus de langage qui fait écran à la pluralité des modalités d'oubli et à la complexité du jeu qui les tient en rapport les uns aux autres. »

Inversement, vers la fin des années soixantedix, avec la réorientation de la perception du monde autour de la version libérale du clivage totalitarisme/démocratie de marché, la représentation cinématographique de la Shoah (d'*Holocauste* à la *Liste de Schindler*), opère une sorte d'appropriation mémorielle exclusive de la part de la communauté juive : une réassurance identitaire et une légitimation tardive de l'État sioniste ébranlé par les crises de 1967 et 1973. Elle devient, dit Régine Robin, un discours de la « contre-assimilation » et « une espèce de pilier fondamental de la définition de l'identité juive par rapport au passé ».

En croisant les éclairages de ses témoins, Philippe Mesnard contextualise les élaborations d'un passé obstinément actif dans l'intelligence du présent et, plus particulièrement, la réinterprétation dont il a fait l'objet à partir du grand tournant de la chute du Mur de Berlin et de la désintégration du despotisme bureaucratique : « Aujourd'hui, ce qui fait réaffirmer que, pendant les trente premières années de l'après-guerre, le génocide juif a été occulté, tient à plusieurs raisons. La première est qu'on attend que les modalités de la présence des années passées eussent été à la hauteur du spectacle d'aujourd'hui. Le deuxième est qu'actuellement le désir de reconnaissance, exacerbé par les modalités de reconnaissance spectaculaire, est tel à tous les niveaux, du plus personnel et narcissique au plus institutionnel et légal, qu'il éblouit la conscience et l'empêche de voir combien le cours de l'histoire contingente imprime dans chaque situation la marque d'une relativité qu'il faut apprendre à lire sous peine de perdre l'intelligence de l'histoire. Une troisième raison consiste en ce que décréter le passé coupable d'oubli est une façon d'autoproclamer la conscience morale d'aujourd'hui et d'autofonder le présent. »

Cette démarche éclairante ne va pas sans risques. Mesnard en est bien conscient lorsqu'il se demande « à quelles conditions est-il possible d'adopter une éthique de l'analogie qui ne soit pas vouée aux dérives du comparatisme ». Si comparaison n'est pas raison, elle n'en est pas moins nécessaire et légitime, s'agissant d'histoire et de politique, entre le totalitarisme nazi et le totalitarisme stalinien comme entre les différents génocides des deux siècles écoulés ; à condition toutefois que la comparaison éclaire les différences autant que les similitudes et qu'elle évalue sans tomber

<sup>1/</sup> Philippe Mesnard, *Consciences de la Shoah*, Kimé, 2000

dans l'indifférence relativiste. Surgit à ce propos l'épineuse question du négationnisme et du relativisme, abordée ici avec précaution et finesse.

Régine Robin rappelle fort justement que le négationnisme ne surgit pas d'une esthétique du génocide, mais d'un positivisme ostentatoire qui met en avant l'exigence de la preuve. Dans une contribution acérée, Philippe Corcuff démontre également, à propos du négationnisme ultra-gauche et d'un texte de Gabriel Cohn-Bendit, comment les « pathologies intellectuelles de la gauche » peuvent se nourrir d'un rationalisme pointilleux et d'une quête soupçonneuse des raisons cachées par les fausses évidences du sens commun et des vérités établies. Appelant non point à renoncer à l'enquête rationnelle, mais à procéder par « degrés de certitude et de probabilité » (par « vérités relatives », aurait dit Lénine !), il invite à explorer les limites réciproques du doute et de la certitude afin de réconcilier vérité et sens commun sans sombrer pour autant dans la « dissolution relativiste de la notion de vérité scientifique ».

Ce chemin reste cependant escarpé comme l'ont illustré des controverses récentes à propos de la guerre des Balkans. Dès lors que l'on prenait des distances envers ce que Régine Robin définit comme « l'effet de sidération » produit par la souffrance des victimes, pour déchiffrer la partition politique d'une orchestration sans chef d'orchestre, on était vite accusé d'indifférence envers la réalité doulou-

reuse. Inversement, si l'on entrait dans la discussion sur l'établissement des faits, on était accusé de « positivisme historique », voire de « chantage à l'exactitude ». Ce *double bind* parfait interdisait toute controverse politique sur le sens de l'événement ! Si l'on peut s'accorder pour écarter les paranoïas policières et pour s'attacher à l'entrelacs des faits et de leur représentation, il n'en demeure pas moins que la rhétorique du soupçon se nourrit d'une mythification des apparences qu'il faut bien s'efforcer de traverser par le travail d'une raison critique, fût-elle négative.

Par sa matière comme par sa construction, le livre de Philippe Mesnard y contribue avec succès, à l'écart des légendes édifiantes et des discours de légitimation qui caractérisent trop souvent le pathos mémoriel du génocide. L'entreprise est d'autant plus nécessaire que « les dérives médiatiques » relevées dans les années quatre-vingt à propos du phénomène négationniste « reflètent l'état d'organes d'information qui, fabriquant l'événement négationniste dans le même temps qu'ils le dénoncent, se manipulent eux-mêmes bien plus encore qu'ils ne seront jamais manipulés ». De moindre gravité, un phénomène analogue s'est produit récemment avec l'inflation médiatique autour de l'affaire Renaud Camus qui enflait démesurément une péripétie éditoriale regrettable mais à portée limitée, tandis que la sous-littérature autrement pernicieuse d'un Dantec faisait dans l'indifférence générale les délices des *Inrockuptibles*.

Comme le souligne, dans une contribution décapante Valentina Pisanty, « la suspension de la crédulité » peut aussi s'inscrire dans une débâcle postmoderne des références et des valeurs, au point de brouiller la distinction nécessaire entre le « soupçon paranoïde » et le « soupçon productif » (que d'autres qualifieraient de doute méthodique). Elle rappelle à ce propos qu'avant de douter de la validité d'un paradigme officiel, il faut avoir constaté des faits surprenants ou polémiques suffisants, faute de quoi le jugement se déferait au fil des modes et des impressions, pour finir par une abdication pure et simple de la pensée.

L'épreuve du génocide ne date pas d'aujourd'hui. Des enquêtes récentes sur les « holocaustes victoriens » viennent à point en rappeler les antécédents. Mais elle revêt une autre signification après Auschwitz, dès lors qu'elle menace d'impuissance la faculté même de juger. Cette question tarauda jusqu'à ses derniers fragments l'œuvre d'Hannah Arendt. Le recours désormais banalisé à la justice pénale impose de la reprendre à nouveaux frais, tant il est vrai que le jargon philosophique de la postmodernité aggrave la crise des critères du jugement historique et du jugement politique. Ce retour critique trouvera un précieux matériau dans le livre récent d'Anne Amiel, *La Non-philosophie de Hannah Arendt* <sup>2/</sup>, et plus particulièrement dans sa dernière partie qui revient précisément sur la question cruciale du jugement.

*Mouvements* n° 18, mai 2001

2/ Anne Amiel, *La Non-philosophie de Hannah Arendt*, Presses universitaires de France, 2001.